

À l'attention de M. Charles-Edouard Olivetti
1, rue Royale 262 bureaux de la Colline
92210 St Cloud

À Saint-Vulbas, le 20 avril 2026

N/Réf. : YD/EBV 026/2026

▲ **Objet : Étude de compensation environnementale pour le projet H&DC sur le parc industriel de la Plaine de l'Ain.**

Monsieur,

Le potentiel de compensation environnementale des terrains non industrialisés du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) fait l'objet d'une attention particulière de la part du Syndicat Mixte du PIPA.

La société H&DC porte actuellement un projet de développement de data center sur le PIPA.

Afin d'accompagner ce projet, le SMPIPA se tient disposé à permettre à H&DC d'identifier des mesures de compensation sur les terrains dont le SMPIPA est propriétaire, sous réserve que les mesures d'évitement et de réduction des impacts du projet d'H&DC aient été préalablement étudiées et mises en œuvre dans le périmètre de son emprise foncière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice,
Emilie BROT

